

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°05-2026

Date de convocation :
12/01/2026

Date d'affichage :
22/11/2026

**Nombre de conseillers en
exercices : 09**

**Nombre de conseillers qui
ont délibéré : 7**

Nombre de pouvoirs : 1

Pour : 08

Contre : 00

Abstention : 00

Objet :

Décision modificative
n°02-2025

**Certifié exécutoire
compte tenu de :**
Sa transmission en
Préfecture le :

Et de sa publication le :

Le Maire

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf janvier à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1^{er} adjoint, CLÉRÉ Denis

Élus :

M. BOULET Bernard, M. LEGRIS Cyril, Mme MEULIN Maryline, Mme SINOQUET Valérie et Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre ;

Étaient absents excusés :

Mme LEGROS Alexandra (donne pouvoir à Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre) et M. LEULIER Jean-Paul.

M. CLÉRÉ Denis est désigné secrétaire de séance.

DÉCISION MODIFICATIVE N°02-2025

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Article	Chap	Montant	Article	Chap	Montant
61524	011	+ 18 520,40 €		002	+ 18 573,07€
66111	66	+ 52,67 €			

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Approuve la proposition de M. le Maire
- Autorise M. le Maire à signer tous documents concernant cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

**Pour extrait conforme,
Le Maire
Régis SINOQUET**

